



BRETAGNE SUD HABITAT

Mise en ligne le : 19-12-2022 jusqu'au : 19-02-2023

Nombre de conseillers		DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 14 DECEMBRE 2022	
En exercice	23	Date de la convocation	24 11 2022
Quorum	16		
Présents	19	N° de la délibération	13. CA BSH 14 12 2022
Représentés	0	Service	Service Habitat Spécifique
Votants	16		

OBJET	
	Programmation 2023 des opérations de construction neuve d'établissements
Le 14 décembre 2022 à 9h30, les membres du Conseil d'administration se sont réunis à l'Hôtel du département, 2 rue de Saint-Tropez à Vannes, suivant la convocation qui leur a été adressée par Madame la Présidente.	

Participants (19) : Mme Marie-Hélène HERRY, Mme Marie-Jo LE BRETON, Mme Soizic PERRAULT, M. Nicolas JAGOUDET, M. Pierre GUEGAN, Mme Myrienne COCHE, M. David ROBO, Mme Stéphanie DOYEN, Mme Christine LE STRAT, M. Olivier HOUSSAY, M. Marc BOUTRUCHE, Mme Elise DEMAY, Mme Marie-Anne LE BOURLAY, Mme Huguette LE CAHEREC, M. Donatien TRECANT, Mme Yolande HANVIC, M. Dominique RIO, M. Hervé JEGO, M. Loïc HIRRIEN.

Excusés (4) : M. Jean-Jacques TROMILIN, M. Jean-Noël TEXIER, M. David HADJEB, Mme Cécile FRANCHET.

Comme chaque année, il appartient au Conseil d'administration de se prononcer sur la programmation des travaux de construction et de réhabilitation nécessitant l'engagement de démarches préliminaires sur l'exercice 2023.

Ce prévisionnel est construit à partir d'une volonté de maintien de l'activité et de développement. Cette programmation prévisionnelle est incluse dans le plan à moyen et long terme de la stratégie financière de Bretagne Sud Habitat (cf. annexe détaillée).

Cette délibération relève des « conventions réglementées » visées aux articles L225-38 et suivants du Code de commerce. Dès lors, les administrateurs de la société Les Ajoncs, désignés par le Conseil d'administration de BSH, ne prennent pas part au vote. Madame Marie-Hélène HERRY et Messieurs Olivier HOUSSAY et Nicolas JAGOUDET, administrateurs de la Société Les Ajoncs ne prennent pas part au vote.

Le Conseil d'administration, à la majorité des membres présents ou représentés :

- valide la programmation prévisionnelle 2023,
- autorise le Directeur général de BSH à mettre en œuvre l'exécution budgétaire, en engageant notamment les démarches préliminaires à l'exécution de ces opérations, consistant à :
 - o organiser les procédures de consultation concernant les marchés de prestations intellectuelles (*dont l'appel à candidature afin de désigner la maîtrise d'œuvre*) et de travaux, conformément au règlement intérieur de Bretagne Sud Habitat et au code de la commande publique,
 - o à signer les actes de réservation des assiettes foncières et la constitution des servitudes nécessaires,
 - o à déposer les autorisations administratives préalables (*agrément, DID, permis de construire, permis d'aménager...*),
 - o à solliciter les subventions et des accords de principe de la caisse des dépôts et consignation (*s'entendant comme une pré-validation de l'enveloppe d'emprunts*).

Président du Conseil d'Administration
Le Préfète,

Marc LEBLANC

PROGRAMMATION PREVISIONNELLE DES OPERATIONS

PROJETS DE CONSTRUCTION / RECONSTRUCTION

Commune	Nom de l'opération	Description	Nombre de logements	Planification chantier		Plan de financement		
				Ordre de service	Réception	Coût de revient	Emprunts	Subventions
LOCMINE	Bodavel Foyer de vie non médicalisé	Construction	19	15/06/24	01/06/26	1 789 089 €	1 731 601 €	57 488 €
AURAY	Reconstruction EHPA	Reconstruction Résidence Autonomie	81	01/01/26	01/01/28	11 893 068 €	10 109 108 €	1 783 960 €
CARENTOIR	Résidence La Vallière	Reconstruction Résidence Autonomie	48	01/01/25	01/01/27	6 300 000 €	5 340 000 €	960 000 €
JOSSELIN	La Pommerale	Reconstruction	52	01/10/26	01/01/28	7 236 000 €	5 496 000 €	1 740 000 €
BUBRY	Onorati	Reconstruction EHPAD	75	01/06/24	01/06/26	13 731 000 €	12 056 000 €	1 675 000 €
BUBRY	Villa Saint-Pierre	Reconstruction d'un foyer de vie	18	01/01/25	01/01/27	2 610 000 €	2 218 500 €	391 500 €
PLUVIGNER	Résidence Port-Ker	Reconstruction EHPAD	80	01/06/26	01/06/28	10 850 000 €	9 170 000 €	1 680 000 €
LANGUIDIC		Construction EHPAD	76	01/03/24	01/03/26	11 800 000 €	10 079 000 €	1 721 000 €
LOCMIQUELIC	Le Glouahec	Reconstruction EHPAD	72	01/04/23	01/01/26	10 235 000 €	8 673 000 €	1 562 000 €
PENESTIN	Trémer	Reconstruction EHPAD	70	01/01/26	01/01/28	14 000 000 €	12 550 000 €	1 450 000 €
LE FAOJET	Les Asphodèles	Reconstruction Résidence Autonomie	45	01/09/24	01/09/26	7 893 000 €	6 348 000 €	1 545 000 €
LARMOR-PLAGE	Impasse Beg Tal Men	Foyer de jeunes travailleurs	30	01/06/24	01/01/26	2 759 000 €	1 124 000 €	1 634 100 €
QUIBERON	LES DUNES	Reconstruction Résidence Autonomie	44	01/11/23	01/06/25	8 080 000 €	6 373 000 €	1 707 000 €
ETEL	FIT	Construction	17	01/01/25	01/06/26	1 810 000 €	740 000 €	1 070 000 €
GRAND CHAMPS	FIT	Construction	21	01/01/24	01/01/25	1 600 000 €	760 000 €	840 000 €
LARMOR-PLAGE	Kerhoas	Construction EHPAD	80	01/01/26	01/01/28	10 039 000 €	8 359 000 €	1 680 000 €
TOTAL						122 625 157 €	101 127 209 €	21 497 048 €

OPERATIONS DE REHABILITATION

Commune	Nom de l'opération	Description	Ordre de service	Planification chantier		Plan de financement			
				Réception	Coût de revient	Emprunts	Subventions	Fonds propres	
CLEGUERC	Résidence Belle Etoile	Opération d'amélioration	01/01/29	31/12/29	2 000 000 €	1 000 000 €	500 000 €	500 000 €	
MOREAC	Résidence Les Alpes	Réhabilitation	01/07/26	30/06/27	500 000 €	300 000 €	75 000 €	125 000 €	
LAMESTER	Résidence Aragon	Amélioration	31/12/25	30/06/26	1 000 000 €	600 000 €	150 000 €	250 000 €	
CARNAC	Résidence Anne Le Rouzic	Réhabilitation	01/04/23	01/04/24	1 115 353 €	340 181 €	710 172 €	65 000 €	
GAVRES	Résidence Shren Er Mor	Réhabilitation	01/01/26	01/01/26	2 504 000 €	1 314 000 €	1 190 000 €	200 000 €	
GUER	Résidence pour personnes âgées	Réhabilitation	01/01/24	01/06/25	1 375 000 €	579 000 €	796 000 €		
TOTAL						8 494 353 €	4 133 181 €	3 421 172 €	1 140 000 €